



BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES

Bulletin-N° 10/2019
SGDDI-N° 15272361
Date : 2019-06-07
A - M - J

Nous fournissons les bulletins de la sécurité des navires à la communauté maritime. Visitez notre site Web à l'adresse www.tc.gc.ca/bsn-ssb pour voir les bulletins existants et aussi vous inscrire pour recevoir par courriel les nouveaux bulletins.

Objet : Nouvelles directives sur la fatigue



Portée

Le présent bulletin de la sécurité des navires s'applique à tous les intervenants du secteur maritime.

But

Le présent bulletin vous informe que l'Organisation maritime internationale (OMI) a approuvé, lors de la 100^e séance du Comité de la sécurité maritime tenue en décembre 2018, les directives récemment révisées sur la fatigue.

Nous vous encourageons à utiliser ces directives sur la fatigue dans le cadre de vos activités quotidiennes.

Contexte

Les *Directives sur la fatigue* remplacent la circulaire MSC.1/Circ.1014, *Guide sur l'atténuation et la gestion de la fatigue*.

Ce que vous devez savoir

Vous pouvez avoir accès au texte intégral des nouvelles directives en cliquant [ici](#).

Cet automne, Sécurité et sûreté maritimes de Transports Canada tiendra des séances d'information d'une demi-journée à l'échelle du pays pour discuter des nouvelles directives. De plus amples renseignements, y compris les dates et les lieux des séances, seront bientôt communiqués.

Mots clés :

Les demandes de renseignements sur le présent bulletin doivent être adressées comme suit :

1. l'Organisation maritime internationale
2. Comité de la sécurité maritime
3. Directives sur la fatigue

AMSP
Normes et certification du
personnel maritime

Transports Canada
Sécurité et sûreté maritime
Place de Ville, Tour C
330, rue Sparks 8^{ième} étage
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Contactez-nous au : securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (Sans frais).